

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DE COLFONTAINE

Séance du 08 Avril 2013

Présents : Luciano D'ANTONIO, Luc LEFEBVRE, Gioacchino NINFA, Olivier MATHIEU, Martine HUART, Patrick PIERART, Maria-Mercédès DOMINGUEZ, Francesca ITALIANO, Philippe SCUTNAIRE, Cécile DASCOTTE, Fabienne LELEUX, Jean-François LACOMBLET, Sylvie MURATORE, Grazia MALERBA, Antonio DE ZUTTER, Giuseppe LIVOLSI, Guiseppe SCINTA, Nancy PIERROT, Abdellatif SOUMMAR

JP. CULEM, Secrétaire Communal

Excusés : Francis COLLETTE, Karim MARIAGE, Mathieu MESSIN
Absents : Lino RIZZO, Monique DEKOSTER, Michaël CHEVALIER, Jean-François HUBERT, Fanny GODART.

La séance publique est ouverte à 18h30

I. SEANCE PUBLIQUE

1) Communication (s) de Monsieur le Bourgmestre

Il n'y a pas de communication de Monsieur le Bourgmestre

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Communal du 26 Mars 2013

Note que Mesdames Sylvie MURATORE et Grazia MALERBA son suppléantes à la CCA

Approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil Communal du 26 Mars 2013 par 18 voix pour et 1 abstention (Cécile DASCOTTE).

3) 1 – Par 17 voix pour et 2 abstentions (Maria-Mercédès DOMINGUEZ et Cécile DASCOTTE) décide de surenchérir à l'occasion de la vente publique d'un bien situé Rue du Pont d'Arcole parcelles cadastrées 1° divisions WASMES section A n° 777 R 6, 777 A 7 et 777 Z 6 anciens établissements Bantuelle, dans les limites de l'estimation fixée par le

Notaire J-L MALENGREAUX soit, 150.000€, ce montant est soumis au vote du Conseil Communal et est adopté par 17 voix pour et 2 abstentions (Maria-Mercédès DOMINGUEZ et Cécile DASCOTTE)

2 – Décide du cautionnement d'un montant de 2.000 € par la voie d'un mandat de paiement, par 16 voix pour et 3 abstentions (Maria-Mercédès DOMINGUEZ, Cécile DASCOTTE et Patrick PIERART)

3- Mandate Maître Pierre DERUME, Huissier de Justice (7110 Boussoit, Rue Grande 115) pour déposer le cautionnement par 16 voix pour et 3 abstentions (Maria-Mercédès DOMINGUEZ, Cécile DASCOTTE et Patrick PIERART)

4 – Mandate Monsieur le Bourgmestre pour représenter la Commune dans le cadre de la procédure de surenchère par 17 voix pour et 2 abstentions (Maria-Mercédès DOMINGUEZ et Cécile DASCOTTE)

5 – Par 17 voix pour et 2 abstentions (Maria-Mercédès DOMINGUEZ et Cécile DASCOTTE) prévoit les voies et moyens à la plus prochaine modification budgétaire.

La séance est clôturée à 19h01

Le Secrétaire,

JP. CULEM

Le Président,

L. D'ANTONIO